

**Point 03** : Aide d'urgence en faveur des populations civiles à Gaza – Comité français pour le fonds des nations unies pour l'Enfance (UNICEF)

**Intervention : Pascale ROBERT (Nantes)**

Madame la présidente, chers collègues,

Les élus communistes saluent cette délibération qui approuve le versement de 25 000 euros à l'UNICEF pour venir en aide à la population de Gaza. Un terrible drame humanitaire et sanitaire frappe les Palestiniens, dans un territoire où ils sont déplacés et massés par la force, dans un réduit d'à peine 50 % de la superficie de notre métropole. Deux millions de personnes, dont la moitié sont des enfants, sont concernées.

Dans cette assemblée, j'en suis sûre, nous sommes tous horrifiés devant les images et les témoignages qui nous sont parvenus des organisations d'aide humanitaire et des Nations Unies. Gaza est à 80 % détruite. Avoir un toit, l'accès à l'eau potable, à l'alimentation ou aux médicaments est quasi impossible. Les infrastructures d'assainissement et d'électricité sont inutilisables, les hôpitaux et les écoles sont des amas de ruines. Les bombes et la mort sont partout, amplifiant la détresse d'un peuple désormais en proie aux épidémies et à la sous-nutrition.

La stratégie militaire du gouvernement d'extrême droite israélien empêche l'arrivée suffisante d'aide humanitaire vitale aux Gazaouis. C'est une violation du droit humanitaire. L'ignoble attaque terroriste meurtrière du 7 octobre par le Hamas, les prises d'otages et la menace que représente l'islamisme politique doivent être combattus, leurs responsables jugés et condamnés. Cette attaque terroriste avait suscité le soutien et la solidarité du monde vis-à-vis d'Israël. Depuis, la violence et le non discernement du gouvernement de Benyamin Netanyaou à l'encontre des populations civiles sont devenus inacceptables. C'est pourquoi de nombreuses manifestations de soutien au peuple palestinien se déroulent dans le monde, et nombreux sont celles et ceux qui en Israël protestent contre la conduite de cette guerre, et pour exiger la paix et la libération des otages.

Il ne peut y avoir deux poids, deux mesures dans le respect du droit international, et même Israël doit s'y conformer, ou bien être sanctionné par la communauté internationale. Les droits des peuples ne doivent pas être à géométrie variable. Les négociations en cours et le retrait tardif des troupes israéliennes sont un premier pas positif. Ils doivent permettre l'application de la résolution pour le cessez-le-feu, adoptée à l'ONU à la fin du mois de mars. Seul ce cessez-le-feu permettra l'arrivée massive d'aide humanitaire et la libération des otages israéliens.

Pour les communistes, ces négociations devront, dans un deuxième temps, conduire à la fin de l'occupation israélienne à Gaza comme en Cisjordanie. La reconnaissance d'un État de Palestine libre et souverain, dans les frontières de 1967, devrait s'inscrire dans le cadre d'un accord de sécurité mutuel entre les deux États voisins. C'est ainsi que nous pourrons enfin gagner la paix et la stabilité politique au Proche-Orient.

Je vous remercie pour votre attention.